

# SAINT-PRIEST EN JAREZ & VOUS

Avril 2021



**CONSEIL MUNICIPAL...  
UN AN DÉJÀ !**

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

DIMANCHE 13 JUIN · DIMANCHE 20 JUIN



**AVRIL**

**MARDI 6 AVRIL À 19H**

Audition des élèves de l'École Municipale des Arts de fin de Cycle 1 en musique  
À L'ESPACE MUSICAL DE LA BARGETTE

**MERCREDI 21 AVRIL**

Sortie familles à Annecy  
Inscriptions au Pôle Enfance Jeunesse  
04 77 74 84 89

**DU 26 AVRIL AU 12 MAI**

Exposition de peintures de Blandine Pinoli  
AU NEC

**VENDREDI 30 AVRIL À 20H**

Théâtre « Fin de service »  
AU NEC

**MAI**

**LUNDI 3 MAI À 19H**

Conseil municipal

**VENDREDI 7 MAI À 20H**

Théâtre « La valse d'Icare »  
AU NEC

**VENDREDI 7 MAI À 20H**

Soirée vocale de l'École Municipale des Arts en partenariat avec la chorale « Musical'Étrat »  
À LA SALLE ROUCHON DE L'ÉTRAT

**SAMEDI 8 MAI À 11H**

Commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale

**DU 17 MAI AU 4 JUIN**

Exposition de photographies de l'association « Labo Photo »  
AU NEC

**VENDREDI 21 MAI À 20H**

Concert École Municipale des Arts Cap Musique (La Talaudière)  
AU NEC

**MARDI 25 MAI À 19H**

Audition n° 1 de l'École Municipale des Arts « Jeunes Pousses »  
À L'ESPACE MUSICAL DE LA BARGETTE

**VENDREDI 28 MAI À 19H**

Audition n°2 de l'École Municipale des Arts « Jeunes Pousses »  
À L'ESPACE MUSICAL DE LA BARGETTE

**SAMEDI 29 MAI À 20H**

Concert de l'Harmonie de Saint-Priest en Jarez  
AU NEC

**JUIN**

**VENDREDI 4 JUIN À 20H**

Soirée théâtre de l'École Municipale des Arts  
AU NEC

**SAMEDI 5 JUIN DE 14H À 16H**

Semaine du développement durable : le Crêt, ses arbres et arbustes vertueux  
RDV DEVANT LA MAIRIE

**DU 7 AU 21 JUIN**

Exposition de l'association « Arts et Terre »  
AU NEC

**VENDREDI 11 JUIN À 20H**

Concert de l'École Municipale des Arts « Les bons becs »  
AU NEC

**SAMEDI 12 JUIN DE 14H À 16H**

Semaine du développement durable : le Crêt, ses arbres et arbustes vertueux  
RDV DEVANT LA MAIRIE

**DIMANCHE 13 JUIN**

1<sup>er</sup> tour des élections départementales et régionales

**SAMEDI 19 JUIN**

Fête de la musique (horaire précisé ultérieurement)  
DANS LE PARC DE LA VILLA SAINT MICHEL

**DIMANCHE 20 JUIN**

2<sup>nd</sup> tour des élections départementales et régionales

**JEUDI 24 JUIN ET VENDREDI 25 JUIN À 20H**

Spectacle de danse de l'École Municipale des Arts  
AU NEC

**LUNDI 28 JUIN À 19H**

Conseil municipal

Toutes ces dates sont susceptibles de modification suivant l'évolution des conditions sanitaires.



**VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER DANS LE PROCHAIN SAINT-PIEST EN JAREZ & VOUS ?**

Adressez vos articles en format texte (1200 caractères espaces compris) et vos photos (400 Ko minimum) avant le 28 mai à Géraldine Deville : [gdeville@mspj.fr](mailto:gdeville@mspj.fr)

sommaire



p. **5**

**ÇA BOUGE**

p. **11**

**ÉVADONS-NOUS**

p. **14**

**GÉNÉRATION Z&+**

p. **19**

**PLUS BELLE LA VILLE**

p. **21**

**VIE MUNICIPALE**

**SAINT-PIEST EN JAREZ & VOUS**

Bulletin municipal d'information

Dépôt légal à parution • Direction de la publication : Frédéric Billon • Rédaction : Service communication • Crédits photos : Mairie et associations

Conception, réalisation et impression : [agencereciproque.fr](http://agencereciproque.fr) • Tirage : 3 600 exemplaires

MAIRIE : 8, rue Claudius Cottier - 42270 Saint-Priest en Jarez • Tél. : 04 77 91 13 30 / Fax : 04 77 91 13 39 • [accueil@mspj.fr](mailto:accueil@mspj.fr) - [www.saint-priest-en-jarez.fr](http://www.saint-priest-en-jarez.fr)

Ouvert du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30



## édito

CHRISTIAN SERVANT

### UN AN DÉJÀ

Chères Mounardes, chers Mounards,

**L**e 15 mars 2020 une nouvelle équipe municipale était élue, dans un contexte inédit, particulier : une seule liste de candidats, ce qui a freiné la mobilisation des électeurs, et la pandémie qui s'installait sur notre pays, avec ses incompréhensions et ses interrogations.

Le 17 mars, le premier confinement allait définitivement remettre en cause notre cadre de vie.

Pour nous élus, l'année qui vient de s'écouler nous a obligés à gérer souvent au coup par coup, la vérité du mercredi n'étant plus celle du lundi. Les structures municipales et métropolitaines ont dû s'adapter et trouver de nouveaux modes de fonctionnement.

Notre vie économique et sociale, tourne au ralenti et nous restons à l'écoute de nos associations et nos entreprises pour les accompagner du mieux possible.

Au plan national, notre système sanitaire vacille, notre économie est mise à mal avec des conséquences sociales et humaines mais elle semble néanmoins résister.

L'état a injecté des masses financières considérables pour aider les plus fragiles et de nouvelles formes de solidarité sont apparues. Des entreprises ont fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable en innovant, créant et produisant rapidement.

Enfin les vaccins sont arrivés, seule réponse à cette pandémie, et, malgré les critiques, souvent dues à l'ignorance, nous laissent entrevoir le fameux « bout du tunnel ».

Ce qui me choque le plus dans ce contexte, est le retour de l'individualisme et de l'égoïsme : le « chacun pour soi » qui reprend le pas, au mépris voire au refus des règles et des sanctions. Certes il ne s'agit que de comportements minoritaires, souvent récupérés politiquement, mais ils ne présagent pas d'un avenir plus radieux.

Nous avons été amenés à renforcer le respect des règles sanitaires sur notre territoire, et nous portons une attention particulière à l'occupation de nos city stades (Charpenet et Carrières). Je rappelle dans ce magazine les règles d'accès à ces structures municipales que je ne voudrais pas être contraint de fermer. Nous nous préoccupons également de l'occupation et de la fréquentation problématique de la place Jean-Baptiste Per par des individus aux activités répréhensibles.

Notre Police Municipale est en charge de ces actions, en lien régulier avec la préfecture et la Police Nationale. Le responsable de ce service nous a quittés début mars pour une commune de la banlieue lyonnaise et nous avons donc procédé au recrutement d'une policière. Issue de la Police Municipale d'une commune ligérienne, elle sera immédiatement opérationnelle dès son intégration le mois prochain.



A lire dans ce numéro également, un article élaboré par Michèle Bisaccia, première adjointe en charge des finances, qui présente les résultats comptables et financiers 2020 et le budget 2021.

L'amélioration de nos indicateurs budgétaires sera certainement appréciée de nos partenaires bancaires mais encore insuffisante pour nous projeter avec certitude et pérenniser nos actions.

Nous allons mettre en place un Plan Pluriannuel Prévisionnel d'Investissements afin de définir celles incontournables à assumer et prévoir leur financement. Ce sont nos marges budgétaires qui nous permettront de hiérarchiser ces investissements.

La capacité d'autofinancement vitale de notre commune doit être renforcée par une actualisation de la taxe foncière préalablement revalorisée en 2020. Elle sera modeste mais permettra d'assoir un peu plus nos recettes.

Je rappelle que le montant des dépenses liées à la crise COVID s'élève à 100 000 € pour 2020. Ces dépenses risquent de devenir pérennes alors même que nous évaluons à près de 50 000 € les recettes non encaissées du fait de cette crise sanitaire.

Au cours de cette année, nous allons finaliser les orientations proposées par EPORA pour l'aménagement du centre bourg, et vous soumettrons en juillet les suggestions d'utilisation de la Villa Saint Michel, puisque le groupe de réflexion rendra prochainement ses travaux.

Un autre enjeu immédiat, également évoqué dans ce magazine, est celui de la gestion de l'eau potable. En octobre 2022, 13 communes de la métropole stéphanoise passeront en Délégation de Service Public. Les communes concernées et services métropolitains élaborent actuellement le cahier des charges qui sera proposé aux candidats à la concession. Une condition, partagée, s'imposera : une convergence tarifaire avec une dimension sociale dans la facturation.

Enfin, avec tristesse, et nous leur rendons hommage dans ce bulletin, j'aurai une pensée pour celle et ceux qui nous ont quittés récemment :

- Georges Fontbonne, commerçant et élu municipal impliqué qui avait énormément œuvré pour notre marché de Noël ;
- Jacky Plessis, militant pour le devoir de mémoire, la transmission du souvenir auprès des jeunes et moins jeunes et qui s'était investi dans les commémorations du 11 novembre 2018, le magnifique spectacle produit à cette occasion et la réalisation du monument « Mémoire et Paix » ;

- Jean Ségura, l'un de nos derniers combattants de la seconde guerre mondiale qui nous avait particulièrement émus lorsque nous l'avions honoré en mairie ;

- et, bien sûr, Andrée Chaize, élue depuis 1989 à Saint-Priest en Jarez, adjointe, conseillère municipale déléguée, investie dans de nombreuses associations, militante des droits des enfants, des femmes, de l'accès à la culture, de la lutte contre le cancer, entre autres. Nous envisageons une manifestation à sa mémoire, qui s'inscrira bien au-delà du cadre communal, et prévoyons une reconnaissance pérenne de ce qu'elle a apporté à notre ville.

L'avenir n'est pas incertain, il est à construire.

Dans 2 mois, vous allez pouvoir voter pour renouveler le conseil départemental et le conseil régional, derniers enjeux politiques avant ceux de l'an prochain. Je vous appelle à vous mobiliser, quelle que soit votre sensibilité politique, car c'est sur ce mode électoral que reposent les fondements de notre démocratie.

Ne donnons pas crédit aux expressions populistes, véhiculées par les réseaux sociaux et chaînes d'informations en continu, ne cédon pas aux sirènes démagogiques des extrêmes, car les risques pour notre avenir sont présents.

Restons confiants et avançons ensemble.

Votre Maire

**Christian SERVANT**



À l'heure où nous imprimons ce magazine, nous avons le regret de vous faire part du décès de Jacqueline MALECHET, ancienne conseillère municipale de 2008 à 2014 et très investie dans la vie associative et l'action sociale.

Nous adressons nos condoléances à sa famille.

## ATELIERS SÉNIORS GRATUITS À DISTANCE

« Manger, bouger, santé préservée » et « Bien-être et estime de soi »



L'UFOLEP LOIRE propose 2 programmes pour un public de « seniors autonomes ».

### 2 thématiques seront abordées :

- « Manger, bouger, santé préservée » : avec des conseils nutrition donnés par une diététicienne et des ateliers d'activités physiques avec un coach sportif.
- « Bien-être et estime de soi » : échanges individuels et collectifs encadrés par un psychologue.

### Comment participer ?

- Vous avez un ordinateur, un smartphone, une tablette : un lien vous sera envoyé pour participer aux ateliers.
- Vous avez un téléphone fixe ou mobile : un numéro gratuit vous sera communiqué.

### Comment s'inscrire sur un ou deux programmes ?

- Les inscriptions se font en mairie avec vos coordonnées ainsi que le nom de votre caisse de retraite.
- Une fois l'inscription validée, l'UFOLEP LOIRE vous contactera pour vous proposer les dates des ateliers.

N'hésitez pas à participer : c'est gratuit, et cela permet d'échanger et communiquer, essentiel en cette période d'isolement.



Pour tout renseignement et inscription, contacter le C.C.A.S de la mairie au 04 77 91 13 30.

## LES CHŒURS DE SAINT-PRIEST

### MERCI EDITH !

**Edith Burianne, notre Présidente depuis vingt ans, a pris la décision aujourd'hui de transmettre le flambeau et Michel Cossey reprend la fonction.**

Saluons aujourd'hui tout le travail accompli au service de l'ensemble. Edith, nous te remercions pour ta gestion irréprochable, ton implication indéfectible et ta gentillesse tranquille qui ont fait de toi une présidente unanimement appréciée.



### LE MOT DE JEAN MASSARD, CHEF DE CHŒUR

**En 32 ans d'existence musicale, les Chœurs de Saint-Priest sont devenus un repère dans le paysage choral de la région.**

L'investissement et le bel esprit des choristes qu'on y rencontre n'y sont pas pour rien. J'ai été très heureux de prendre leur direction en 2019 ; c'était à la fois un honneur véritable et une gageure de succéder à Pascal Descamps, qui est, à mes yeux, un très grand musicien. Nous n'avons hélas pu donner qu'un concert de Noël en 2019, mais ce fut un beau moment de partage et de musique, dans un répertoire romantique et post-romantique très apprécié du public. Notre impatience est grande de pouvoir nous retrouver avec d'autres œuvres à explorer, pour continuer à faire battre dans nos cœurs l'émotion d'être ensemble et l'aventure de la musique !

## GYM VOLONTAIRE DE SAINT-PRIEST



**L'association de Gymnastique Volontaire de Saint-Priest est, compte-tenu de l'épidémie, en situation de veille depuis le mois de novembre 2020.**

Les cours ne peuvent plus être assurés depuis cette date, mais la fédération a mis des séances en ligne et accessibles à tous les adhérents. Nous vous invitons à consulter le site : [vitafeede.ffepgv.fr](http://vitafeede.ffepgv.fr)

L'année 2021 sera pour nous l'occasion de mettre en place une communication plus proche des adhérents.

Dès qu'il sera possible de redémarrer notre activité, tout sera mis en œuvre pour le faire dans de bonnes conditions, et nous savons que vous avez toutes et tous hâte de retrouver vos séances avec les animateurs.

Notre engagement : être aux côtés de nos adhérents !

## VIVEMENT DEMAIN !

**Les Amis du MAMC+ se préparent à reprendre en partie les activités annulées : visites commentées des expositions et ateliers, voyages, sorties et conférences.**

Les rendez-vous de l'histoire de l'art avec Ulrike Kasper, réservés aux Amis du MAMC+, se dérouleront en ligne.

### LES EXPOSITIONS

3 nouvelles expositions sont visibles jusqu'à la fin de l'été : « Déjà-vu » le design dans notre quotidien, dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> Biennale Internationale du Design de Saint-Étienne et les expositions personnelles d'Éric Manigaud et Léa Belousovitch. Une 4<sup>ème</sup> exposition - inédite - est consacrée à l'artiste émirati Hassan Sharif.

### LA RÉSIDENCE D'ARTISTE

Mise en place par les Amis du MAMC+, en partenariat avec la Ville de Saint-Étienne, l'artiste lauréat 2020, Manuel GRAND exposera son travail, salle des Cimaises, ancienne école des beaux-arts à Saint-Étienne, la deuxième quinzaine de septembre.

La rencontre de cet artiste avec le public, aux côtés de Sophie AUGER-GRAPPIN, directrice du centre d'art contemporain d'intérêt national Le Creux de l'enfer-Thiers, aura lieu pendant la période d'exposition au MAMC+.

**Rejoignez-nous et participez à la vie du musée à votre guise sur la page dédiée de notre site internet.**



Manuel Grand et Sophie Auger ©Aurélien Molle



**MUSÉE D'ART  
MODERNE ET  
CONTEMPORAIN  
SAINT-ÉTIENNE  
MÉTROPOLE**



### Les Amis du MAMC+

Musée d'art moderne et contemporain  
La Terrasse - CS 10241  
42006 - Saint-Étienne cedex 1  
[www.mamc.saint-etienne.fr](http://www.mamc.saint-etienne.fr)  
Secrétariat : Nicole Probst 04 77 57 26 74  
E-mail : [contact@lesamisduamc.com](mailto:contact@lesamisduamc.com)  
[www.lesamisduamc.com](http://www.lesamisduamc.com)  
[www.facebook.com/AAMAMC/](https://www.facebook.com/AAMAMC/)  
[www.instagram.com/amis\\_mamc](https://www.instagram.com/amis_mamc)

## TENNIS CLUB DE SAINT-PRIEST EN JAREZ

### Une année de solidarité : des services civiques dynamiques et des sponsors fidèles

Comme chaque année depuis 5 ans, le Tennis Club accueille des services civiques dynamiques : Manon Cantat, 23 ans et Léo Gouttenoire, 22 ans.

Manon, ancienne 15/3 et actuellement en BTS Management Hôtellerie et Restauration, a toujours voulu s'investir au sein d'un club et a donc naturellement sauté sur l'occasion du service civique. Elle a choisi le TCSPJ pour son accueil et le souvenir qu'elle en garde en tant que joueuse. Quant à Léo, qui prépare les concours d'entrée en école de journalisme, il a choisi de s'engager dans un service civique au sein du TCSPJ pour financer ses études en profitant de sa passion pour la balle jaune. Ils participent tous deux à la vie du club et appuient le moniteur dans l'encadrement des plus jeunes et des handi-athlètes. Mais cette année est différente pour eux aussi et ils regrettent profondément de ne pouvoir plus s'investir dans leur mission en raison des contraintes sanitaires.

**Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement les sponsors qui nous soutiennent cette année encore : COLAS, CF CONSULTING, IST, ORIOL, AXENS et L'ATELIER SPORTIF.**



## SECOURS POPULAIRE

L'Antenne locale du Secours Populaire Français a organisé une braderie de Noël les 19 et 20 décembre 2020, salle de l'Atelier.

Ce fut un franc succès, tant dans le déroulement sympathique et convivial, que dans le résultat pour toute l'équipe. Il faut dire que nos amis bénévoles s'étaient particulièrement investis : objets façonnés par les unes - coussins, sacs, nappes, chemins de table - et décorations et tableaux par les autres.

Nous remercions donc les personnes qui ont fait leurs achats de Noël dans notre boutique éphémère, ainsi que les généreux donateurs de « l'opération caddies » des 20 et 21 novembre derniers qui a permis de collecter 2 tonnes de marchandises.



## PAROISSE

**La paroisse Bienheureux Antoine Chevrier continue ses célébrations à l'église le samedi à 16h et le mardi à 9h. L'accueil des paroissiens est adapté aux mesures sanitaires en vigueur.**

Une permanence a lieu à La Terrasse le lundi de 15h à 19h, le mercredi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 15h30 à 17h30. Les horaires peuvent être modifiés en fonction des consignes relatives aux conditions sanitaires. L'église est ouverte tous les jours, et vous pouvez venir vous y recueillir, en respectant les gestes barrières.

Le prêtre, Sébastien Garde, est à votre disposition sur rendez-vous ou lors de l'adoration du Saint-Sacrement le dimanche de 16h à 17h en alternance dans chacune des trois églises (Saint-Priest, La Terrasse et Villars).

La « Fiche Ensemble » paraît tous les 15 jours pour vous donner des informations régulières. Vous la trouverez dans les églises. Vous pouvez aussi vous abonner et la recevoir dans votre boîte mail en vous abonnant.



Contact : 04 77 74 24 28 • Funérailles : 06 50 74 46 68 • Site internet : [paroissechevrier.cef.fr](http://paroissechevrier.cef.fr)

Page  : Paroisse Bienheureux Antoine Chevrier

## état civil



01/12/2020 AU 17/03/2021



### NAISSANCES

01/12/2020 BANCEL Côme

06/12/2020 CIRILLI Julia Marine Mélanie

10/12/2020 ROLANDO Auguste Joseph Roland

01/01/2021 VIALLE Laëticia

19/02/2021 JANIN Brice

19/02/2021 CAREL Aurore, Lou

28/02/2021 CUVELIER Lison

12/03/2021 HADACHE Ilyana

### DÉCÈS

02/12/2020 CHOSSON Maurice, Laurent, Pierre, Jacques

06/12/2020 THÉROND Raymond, Auguste, Marius

10/12/2020 ABEL Jeanne Marie Madeleine veuve MARTIN

11/12/2020 ALEXANDRE Jorge, Maria veuve NETO

11/12/2020 BARRIÈRE François

12/12/2020 SÉON Marcel, André, Antoine

14/12/2020 DUFRESNE Alain, Robert, Roger

19/12/2020 CHANUT Marie-Claude, Adrienne, Gabrielle épouse BOSC

26/12/2020 GARCIA Antoine

28/12/2020 PHILIBERT Jeanne, Germaine, Pierrette veuve VIDAL

29/12/2020 SELLES Virgile, Pascal

30/12/2020 LECREUX Marie, Charlotte, Aimée veuve ALLAMBRET

03/01/2021 CHARROIN Jean, Joseph

10/01/2021 PLESSIS Jackie, Jean, Germain

12/01/2021 DELORME Jean-Claude, Roger

13/01/2021 BÉGUIN Georges, Alphonse

13/01/2021 DUHAUT Jacqueline, Amélie, Marie veuve BROS

15/01/2021 JUBAN Jean, Noël

20/01/2021 FRÉRY Marie, Eugénie, Andréa veuve BOUTHÉON

20/01/2021 GALLON Marie-Thérèse, Irma, Jeanne veuve FAURE

23/01/2021 HARRACA Geneviève Marie Louise veuve BAUZIN

24/01/2021 PORTEFAIX Jacqueline, Antoinette, Jeanne veuve BRIOUE

24/01/2021 SATRE Yvonne, Sophie veuve DUFOUR

25/01/2021 BIGOT Nicole, Renée, Henriette épouse VERSMÉE

26/01/2021 SOUIKI Samia

06/02/2021 BACZKOWSKA Kazimiera veuve PIECHOCKI

06/02/2021 JEAUNEAU Christian, Paul, Raoul

11/02/2021 CAIRE Jacqueline, Jeanne, Georgette veuve DRAHMOUNE

19/02/2021 LAGNIER Henri, Jean

19/02/2021 OGIER Régine, Claudette, Georgette veuve BIONDI

10/03/2021 MARANDON Marie, Josephite veuve MOSNIER

16/03/2021 CROS Roger, Pierre, Gérard



## ENQUÊTE ANNUELLE DE L'INSEE

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue son enquête statistique annuelle sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant et une charte sanitaire est mise en place pour réaliser cette enquête.

Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

particuliers.stat-publique.fr/eec



## DEVENEZ CHAUFFEUR POUR UNE BONNE CAUSE !

Depuis plusieurs années, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité a mis un minibus à disposition des séniors de la commune.

L'objectif est d'accompagner nos aînés qui ont des difficultés à se déplacer pour faire leurs courses. Jusqu'à présent, seul le centre Leclerc était proposé. Cette mission était assurée par un réseau de chauffeurs bénévoles.

La nouvelle équipe municipale, toujours attachée à ces valeurs de solidarité, souhaite renouveler et étoffer ce réseau dès que le contexte sanitaire le permettra. Nous lançons donc un appel aux personnes qui désirent pérenniser ce service essentiel à nos séniors. Le planning sera réalisé en fonction des disponibilités des bénévoles. Le choix des commerces pourra être élargi.

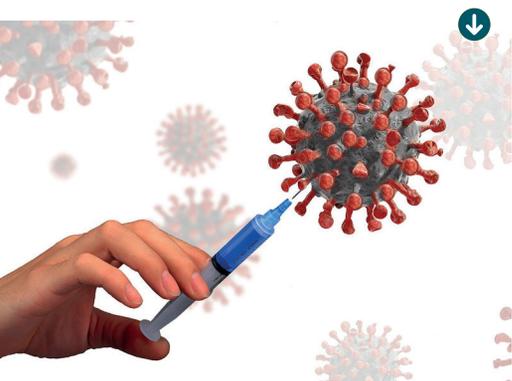
Si vous avez une heure par semaine, ou par mois... Rejoignez-nous !

Merci de faire parvenir votre candidature au numéro et/ou adresse mail suivants :

04 77 91 03 43 • nrodriguez@mspj.fr



## CAMPAGNE DE VACCINATION : LA MAIRIE MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES SENIORS



La mairie, sollicitée par l'Agence Régionale de Santé afin d'identifier les seniors de plus de 75 ans n'ayant pu obtenir de rendez-vous pour être vaccinés, a chargé le personnel du Centre Communal d'Action Sociale et de l'accueil d'effectuer une enquête téléphonique auprès des + de 75 ans de la commune.

Ont ainsi été dénombrées 86 personnes volontaires et répondant aux critères pour prétendre à une primo injection.

Cette démarche nous a permis d'obtenir des réservations de plages de vaccination au Centre Hospitalier Universitaire pour 50 personnes. Les plus âgées et dépendantes ne pouvant se déplacer seules ont été prises en charge et conduites sur place par des élus.

### ↓ INFOS+

#### MAIRIE

8h30-12h et 13h-16h30  
du lundi au vendredi  
Tél. : 04 77 91 13 30  
accueil@mospj.fr

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél. : 04 77 91 03 43 - En mairie

#### LOGEMENT

Tél. : 04 77 91 13 30  
En mairie  
Renseignements téléphoniques  
ou sur rdv le vendredi après-midi

#### ASSISTANTE SOCIALE

Sur rdv au 04 77 74 91 10  
Salle de l'Atelier à côté de la mairie

#### POLICE MUNICIPALE

11 bis rue du 8 Mai 1945  
Tél. : 06 29 23 11 23  
Inscriptions pour Opération Tranquillité  
Vacances / Absences  
(surveillance des locaux inoccupés)

#### ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

3 rue des Carrières  
Tél. : 04 77 92 75 66  
ecolemusique@mospj.fr

#### MÉDIATHÈQUE

9 rue Claudius Cottier  
Tél. : 04 77 92 57 45  
mediatheque@mospj.fr

#### NEC

9 rue Claudius Cottier  
Tél. : 04 77 74 41 81  
vallibert@mospj.fr

#### CRÈCHE CASTOR ET POLLUX

16 place JB Per  
Tél. : 04 77 74 05 93  
castoretpollux@mospj.fr

#### JARDIN D'ENFANTS PÉGASE

59 route de l'Étrat  
Tél. : 04 77 79 65 69  
pegasespj@orange.fr

#### RELAIS INFORMATION ET ACCUEIL PETITE ENFANCE

7 rue Jules Ferry  
Tél. : 06 16 34 16 42  
Du lundi au mercredi 9h-16h  
Temps collectif le jeudi 9h-12h

#### PÔLE ENFANCE JEUNESSE

7 rue du 8 Mai 1945  
Tél. : 04 77 74 84 89  
pej@mospj.fr

#### MAISON DES ASSOCIATIONS

7 rue du 8 Mai 1945  
Tél. : 04 77 74 38 07  
asen@mospj.fr

#### PAROISSE ANTOINE CHEVRIER

Tél. : 04 77 74 24 28  
Messe le samedi à 18h

#### HORAIRES DU CLOS BAYARD

Samedis, dimanches et jours fériés  
(sauf restrictions exceptionnelles)  
Du 01/04 au 05/11 : 8h-20h  
Du 06/11 au 31/03 : 8h-18h

#### HORAIRES DU CIMETIÈRE

Du 01/04 au 05/11 : 8h-19h30  
Du 06/11 au 31/03 : 8h-17h30

#### DÉCHÈTERIE MOULIN PICON

Tél. : 04 77 79 68 86  
Lundi 14h-18h  
Du mardi au vendredi 10h-12h  
et 14h-18h  
Samedi 9h30-12h et 14h-18h  
Fermeture à 19h en été  
Dimanche 9h30-12h

#### URGENCE SÉCURITÉ GAZ NATUREL

Tél. : 0 800 473 333

#### LA POSTE

12 rue du 8 Mai 1945  
Tél. : 04 77 74 00 99  
Mardi 9h-11h30 et 14h30-16h30  
Mercredi et vendredi 9h-12h  
et 14h-16h30  
Jeudi et samedi 9h-12h

#### RÈGLEMENT DES FACTURES D'EAU

www.tipi.budget.gouv.fr

## LE NEC, UNE FIN DE SAISON PLEINE D'ESPOIR...

Nous pouvons dire que nous avons été gâtés de pouvoir vous faire découvrir, en septembre dernier, les spectacles de la saison précédente qui n'avaient pas pu être présentés. Du rire et tellement de vérités dévoilées dans « La journée de la femme » et « Moi Papa ? » ; de l'émotion et beaucoup d'humanité dans « Les passagers de l'aube » et « De Pékin à Lampedusa ».

Les 2 compagnies lauréates du Festival de Théâtre Amateur 2019 ont eu la chance de pouvoir ouvrir cette saison en rejouant leurs pièces « Sans concession » et « La touche étoile ». Et puis, deux spectacles festifs ont conquis le public au rythme du blues avec Jimmy Marnat et de la danse avec « Le choix de Carmen », avant que le 2<sup>ème</sup> confinement nous oblige à annuler définitivement la plupart des spectacles de cette saison culturelle 2020-2021.

### Espérons que nous pourrions satisfaire votre curiosité à nouveau avec :

- « *Fin de service* », le vendredi 30 avril. Après leur succès au NEC avec « Pompes funèbres Bémot », la compagnie Cavalcade revient avec un spectacle grinçant d'humour noir et irrésistible.
- « *La valse d'Icare* », le vendredi 7 mai. Icare, un père dont la carrière musicale passe avant tout, se rend au chevet de son fils pour lui raconter son histoire et surtout lui dire qu'il l'aime. Entre rire et émotion, ce spectacle touche en plein cœur.



Fin de service



La valse d'Icare



Arts et Terre

### Espérons encore que vous pourrez également découvrir les œuvres des exposants...

- Du 26 avril au 12 mai, Blandine PINOLI, artiste peintre depuis une trentaine d'années vous présentera ses peintures colorées.
- Du 17 mai au 4 juin, ce seront les photographies des adhérents de l'association mounarde « Labo Photo » qui occuperont les murs du hall d'exposition.
- Du 7 au 21 juin, ce sera au tour de l'association mounarde « Arts et Terre » de présenter le travail de ses adhérents.

**Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le lancement de la saison culturelle 2021-2022 est reporté à la rentrée de septembre.**

Espérons que le meilleur reste à venir..



## MÉDIATHÈQUE

**Animations contraintes, quarantaine pour les documents, moins de public, horaires aménagés : la médiathèque « profite » de cette période pour promouvoir son fonds DYS.**

**E**n février 2020 l'équipe de la médiathèque réalisait une animation dédiée aux enfants dyslexiques et à leurs parents. Son objectif était double :

- Expliquer comment se manifeste ce trouble.
- Promouvoir la nouvelle collection de livres acquis pour les enfants en situation d'apprentissage de la lecture.

Un an plus tard la médiathèque a encore enrichi sa collection, l'a ordonnée sur le papier sous forme de sélection bibliographique afin de servir d'outil aux enseignants, orthophonistes, parents et enfants.



Cette collection compte maintenant **une centaine de livres documentaires et de fictions**. Davantage de petits romans -premières lectures- que d'albums. Les livres sont classés par éditeurs car face à ce trouble la réponse n'est pas univoque, chaque collection adapte sa solution à l'enfant lecteur.

Colibri de chez Belin, par exemple, insiste sur la lisibilité et l'acquisition de graphèmes, traductions graphiques d'un son, par livre et ses textes sont testés auprès des enfants. La collection Dyscool de Nathan adapte et simplifie les textes les plus connus de la littérature jeunesse aux enfants « DYS », faisant le pari qu'une fois la pratique acquise l'enfant progressera vers des textes plus denses. Des éditeurs privilégient simplement la forme, la mise en page, et utilisent la police « open dyslexie ».

Cette modeste bibliographie vous permettra de vous guider dans vos choix mais surtout, les bibliothécaires vous montrent leurs préférences. Les adolescents dyslexiques ne sont pas oubliés : quelques titres leur sont dédiés et nous attendons de faire le point sur leurs emprunts pour voir si nous devons intensifier cet axe. Le conseil de la médiathèque ?

La collection de Lasco de la grotte chez Magnard. Les textes sont syllabés (syllabes sont de couleurs différentes) et Lasco, le garçon du temps des cavernes, nous fait découvrir un phénomène scientifique à chaque épisode de son histoire... A la fin de chaque opus : des jeux et des bricolages. Cette série inclusive permet donc de réunir tous les apprentis lecteurs autour de la préhistoire et de la science.



### **Nouveau service à la médiathèque : empruntez une liseuse et téléchargez de la lecture sur place.**

Alors qu'on ne peut plus dîner dans un restaurant ou manger sur place son hamburger, la médiathèque vous propose de venir « comme vous êtes » et de repartir avec une liseuse et un **Ebook téléchargé sur place !** Nous avons 6 liseuses destinées à l'emprunt. Choisissez votre Ebook sur le catalogue numérique de la Loire à votre disposition sur un poste tactile et nous vous aidons à télécharger le livre.

Plus besoin de posséder une liseuse ou d'avoir un ordinateur récent équipé d'Adobe pour profiter de cet instrument qui facilite la lecture nocturne (sans réveiller son conjoint) et qui permet d'adapter la taille de la police à sa vue ! La lecture est possible même quand on ne retrouve plus ses lunettes et surtout, plus besoin d'entretenir ses biceps avec des haltères pour lire au lit le dernier Enard ou Cabré : elle n'est pas belle la vie ? Le tout en se lavant les mains avant et après au gel hydro alcoolique...



← **Sandra Mure, lectrice de la médiathèque nous en parle...**

**Pourquoi avoir testé une liseuse à la médiathèque de Saint-Priest ?**

N'en ayant jamais testé auparavant, la médiathèque m'a donc offert la possibilité d'en essayer une.

**Est-ce que vous saviez qu'il fallait télécharger Adobe sur votre**

**ordinateur pour pouvoir alimenter une liseuse et donc qu'en empruntant celle de la médiathèque cette opération n'était plus nécessaire ?**

Non, je l'ignorais. Toutefois, j'ai installé ce logiciel sur mon ordinateur afin de pouvoir télécharger d'autres livres proposés par la médiathèque numérique de la Loire.

**Trouvez-vous le choix de la médiathèque numérique de la Loire alléchant ?**

Il est encore restreint, mais j'ai pu télécharger facilement plusieurs titres pendant la durée de prêt de la liseuse.

**Les couvertures et titres vous donnent-ils autant ou moins envie de lire qu'en librairie ou en bibliothèque ?**

Elles ne sont malheureusement pas très lisibles sur liseuse et seulement en noir et blanc.

**Quelle est pour vous le principal atout d'une liseuse ?**

Indéniablement c'est l'immédiateté de téléchargement des titres. Par ailleurs, une liseuse permet de transporter un grand nombre de livres pour un encombrement minimum.

**Voulez-vous en acquérir une ou trouvez-vous que le prêt ponctuel d'une liseuse, pour les vacances par exemple, suffit ?**

J'avais un à priori plutôt négatif car je redoutais de perdre le contact avec le papier et de ne plus avoir les mêmes sensations de lecture. J'admets cependant que ce prêt m'a fait totalement réviser mon jugement et que j'envisage maintenant d'en acheter une.

**Est-ce que vous offririez une liseuse à une personne âgée malvoyante par exemple ?**

Je pense qu'il s'agit d'un support de lecture particulièrement adapté pour les personnes malvoyantes. En effet, la liseuse permet de zoomer plus ou moins les caractères en fonction de ce qui est souhaité.

## FIN DE SAISON POUR L'ÉMA

**L'École Municipale des Arts s'est adaptée aux contraintes liées au contexte sanitaire. Les cours sont dispensés en présentiel et à distance et l'équipe reste mobilisée pour maintenir le plus de créneaux possibles.**

La deuxième tranche des travaux se poursuit avec l'aménagement de nouvelles salles afin d'optimiser les surfaces du bâtiment. Différentes manifestations ont été programmées pour la dernière partie de saison :

- **Mardi 6 avril à 19h à l'Espace Musical de la Bargette**  
Audition des élèves de fin de Cycle 1 en musique
- **Vendredi 7 mai à 20h à la salle Rouchon de l'Étrat**  
Soirée vocale en partenariat avec la chorale « Musical'Étrat »
- **Vendredi 21 mai à 20h au NEC**  
Concert ÉMA-Cap Musique (La Talaudière)
- **Mardi 25 mai à 19h à l'Espace Musical de la Bargette**  
Audition n° 1 « Jeunes Pousses »
- **Vendredi 28 mai à 19h à l'Espace Musical de la Bargette**  
Audition n° 2 « Jeunes Pousses »



- **Vendredi 4 juin à 20h au NEC**  
Soirée théâtre de l'École Municipale des Arts
- **Vendredi 11 juin à 20h au NEC**  
Concert « Les bons becs »
- **Samedi 19 juin dans le parc de la Villa Saint Michel**  
Fête de la musique (horaire précisé ultérieurement)
- **Judi 24 juin et vendredi 25 juin à 20h au NEC**  
Spectacle de danse de l'École Municipale des Arts

## CENTRE DE LOISIRS



**LES 3-6 ANS**  
Régulièrement les mercredis, des passages du livre « Le Petit Prince » de Saint-Exupéry sont joués aux enfants par les animateurs, puis une activité leur est proposée en lien avec la scène jouée.

C'est ainsi que grâce à l'Aviateur, la Rose et l'Allumeur de réverbères de l'œuvre, les 3-6 ans ont réalisé des avions de papier, appris à s'orienter de planète en planète au moyen d'une rose des vents et décoré des photophores, à éclairer de jour comme de nuit. Prochaine étape : la rencontre avec le Renard !



**LES 6-11 ANS**  
« La roue des expressions » est un projet annuel d'animation des mercredis qui s'articule autour de la créativité, la coopération et l'expression.

Les enfants participent à des ateliers théâtraux pour se libérer et favoriser l'expression de chacun, laisser libre cours à leur imagination pour fabriquer et décorer la roue, s'initier à des ateliers collaboratifs et aux débats d'idées afin de développer contenu et règles du jeu.

Une fois terminée, cette roue est présentée à l'ensemble des enfants du centre, valorisant ainsi le travail accompli et permettant d'expliquer le fonctionnement du jeu pour une appropriation et un réinvestissement autonome.

En définitif, un jeu fait par les enfants pour les enfants ! Le lien créé entre eux leur favorise leur ouverture aux autres et leur épanouissement.

## LES VACANCES D'HIVER...



## LES 11-17 ANS

**Expression et création durant les vacances : les adolescents ont personnalisé des vêtements en apprenant différentes techniques de customisations (broderie, peinture...).**

Karting, luge, accrobranche et randonnée à trottinette leur ont également permis de s'oxygéner en extérieur.



### INFOS PEJ

**LE CENTRE DE LOISIRS SERA OUVERT DU 7 AU 30 JUILLET. ATTENTION : FERMETURE LE 14 JUILLET.**

**Inscriptions vacances d'été : dépôt des programmes d'activités du 7 au 12 juin. Rendre le dossier unique d'inscription complet, ainsi que la fiche de souhaits en amont.**

Les séjours d'été ci-dessous sont COMPLETS :

- 15/17 ans : du 5 au 16 juillet à Seignosse
- 6/14 ans : du 24 au 30 juillet à Martigues

## LUDOTHÈQUE

Malgré un contexte excluant le jeu sur place, et donc peu propice à la convivialité, le service de prêt de jeux fonctionne bien, notamment les samedis matins.

## LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS !

Depuis deux ans, au multi-accueil Castor et Pollux, un projet autour du livre a été mis en place.

Chez les bébés, les livres cartonnés sont proposés en accès libre ; ils sont racontés sur les genoux de l'adulte qui fait le lien entre l'image et les mots. Au fil du temps, le tout-petit prend plaisir à le manipuler.

Chez les « moyens-grands », un espace confortable a été aménagé pour leur donner envie de s'approprier les livres quand ils le souhaitent.

Des nouveaux livres sont commandés régulièrement et un abonnement à « l'école des loisirs » est proposé à toutes les familles : certains enfants peuvent recevoir un livre par mois à emporter chez eux.



Nous avons également un partenariat avec la médiathèque de la commune. Nous nous y rendons régulièrement avec un petit groupe d'enfants pour des séances d'histoires à thèmes racontées par la bibliothécaire Elise et des bénévoles, mais également en toute autonomie dans le secteur jeunesse.

**Une conteuse vient une fois par mois et les équipes travaillent au quotidien sur le respect du livre comme objet précieux.**

Nous constatons que les enfants sont amateurs de livres, tant dans la manipulation que lors des histoires contées par les adultes. C'est une petite victoire pour nous qui savons que le livre est bénéfique dès le plus jeune âge. Il permet de faire vivre des émotions et ainsi d'apprendre à les maîtriser. Il contribue également au développement du langage, de l'imaginaire, de la concentration et permet de différencier très tôt le langage oral de la langue du récit. Plus un enfant est avide de livres tôt, plus il y a des chances pour qu'il ne puisse plus s'en passer tout au long de sa vie...



**GEORGES FONTBONNE, est décédé le 22 décembre**

Ancien conseiller municipal, la commune salue son investissement d'élu durant une vingtaine d'années. Particulièrement impliqué dans le domaine du commerce, il a également été, aux côtés de Bernard Picon, l'un des initiateurs du Marché de Noël.

**JACKY PLESSIS, s'est éteint le 10 janvier**

Il a rejoint le comité local de la FNACA, puis le bureau, dès son arrivée à Saint-Priest en 2006. Sollicité dans un premier temps pour présider l'organisation du congrès départemental en 2011, il officiera comme président jusqu'en 2019.

Il a, à travers de nombreuses actions, promu les liens intergénérationnels et concrétisé ainsi la création de la place Mémoire et Paix avec le Conseil de jeunes et l'association HODE, inaugurée le 11 novembre 2018.

Il fut récompensé pour ses nombreuses années de bénévolat en mai 2019 en recevant la médaille de l'Assemblée Nationale. Il a marqué notre commune par sa gentillesse, sa délicatesse et son dévouement.

**ANDRÉE CHAIZE, nous a quittés le 18 janvier**

Nous retiendrons d'elle son constant combat pour les femmes, qui force l'admiration.

En 1989 elle est élue conseillère municipale déléguée à la culture et à l'éducation. Adjointe à la culture de 1995 à 2001 durant la mandature de Claude Chaboissier, elle retrouve des fonctions d'élue en 2008 sans cesser de s'investir auprès des associations :

- Présidente du Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature de Jeunesse depuis 1980
- Présidente du Club La Joie de Vivre depuis 2004
- Présidente depuis sa création en 2005 du Comité Féminin et Citoyen pour le dépistage des cancers Loire
- Présidente de l'Association Femmes élues de la Loire depuis 1995
- Présidente du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Loire

Après avoir reçu le titre de Chevalier de l'ordre national du mérite au regard de son engagement dans le bénévolat associatif, elle est décorée de l'insigne d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques en 2012.

Sa sagesse et son élégance de tous les instants nous manqueront à jamais.

**JEAN SEGURA, un héros s'en est allé le 3 février**

À l'âge de 17 ans, Jean fut arrêté brutalement pour diffusion de tracts contre l'occupant, à Saint-Étienne. Condamné lourdement en raison de ses origines espagnoles, il connut la prison et les camps de concentration où il manqua de succomber à la fièvre typhoïde.

En fuite vers le maquis de la Haute Vienne, il s'engagea ensuite dans les combats et la libération de la ville de Limoges. Démobilisé 3 mois après le 8 mai 1945, il fut rapatrié en France sans avoir atteint ses 21 ans.

Habitant depuis 50 ans la maison qu'il fit construire à Saint-Priest, il était investi dans le devoir de mémoire auprès des associations et structures dédiées aux anciens combattants de la Résistance, ainsi qu'auprès des établissements scolaires du département.

Le 8 mai 2016, le Ministère de la Défense lui décernait la Légion d'Honneur.



→ NOTRE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Au 19<sup>ème</sup> siècle, les grands projets urbains faisaient la part belle aux grandes avenues arborées, aux parcs et jardins, certains arbres de la villa Saint Michel en sont les témoins vivants. Le 20<sup>ème</sup> siècle a connu des excès de densification anarchiques et, avec le réchauffement climatique, nos villes étouffent. Les choses évoluent doucement, parfois avec un manque d'ambition. Nous avons la chance, à Saint-Priest, de disposer d'un patrimoine végétal remarquable, aussi, nous devons impérativement nous fédérer pour le préserver. Il nous faudra végétaliser plus, étendre les zones d'évaporation, créer des oasis de fraîcheur pour rendre plus supportables les canicules à venir qui seront plus longues et plus sévères que celles que nous avons déjà connues.

Saint-Priest connaîtra encore dans les années à venir des mutations importantes :

- Le Crêt et la face nord de notre colline sont pour une grande partie inconstructibles. Cette mesure ne sera pas suffisante. Nous devons probablement créer un espace naturel protégé et ce, très rapidement. A court terme, un arboretum permettra de découvrir différentes essences et variétés d'arbres sur ce site.
- dans nos parcs et sur une grande partie de la commune, les grands arbres, dont les cèdres, sont malmenés par les violences climatiques et certains promoteurs. Nous engageons une réflexion avec des spécialistes pour élaborer une charte de protection de ce patrimoine végétal, une analyse des essences de substitution adaptées à notre géologie et notre climat.

- la zone de la DOA, entre le musée d'art moderne et le parc Jean Marc, va voir la naissance d'un parc urbain. Nous sommes associés à ce projet dont Saint-Étienne Métropole est le maître d'ouvrage. Il nous semble souhaitable que l'étude préalable du patrimoine végétal, animal et aquatique du site définisse un cahier des charges de ce projet, définition toute en finesse avec la conservation d'une partie de l'existant. La nature a repris ses droits sur ces anciennes terres maraîchères humides, avec une faune et une flore intéressantes et surprenantes.

- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) va exercer inévitablement une pression foncière forte sur notre commune. La mise en valeur et la protection de notre patrimoine végétal peut devenir un des contre-pouvoirs de cette densification excessive. En végétalisant sérieusement les toitures terrasses, en rendant les voies et parkings moins étanches, en limitant les rejets des eaux pluviales, nous œuvrons pour demain.

C'est un travail de longue haleine au bénéfice des générations à venir. Les mesures de végétalisation de nos villes ne freineront pas le réchauffement climatique, mais elles le rendront plus supportable.

**Jacques Pellegrin,**  
adjoint au patrimoine et à l'urbanisme.





## MUTUALISATION D'ÉQUIPEMENT



**Notre commune a acheté une nouvelle balayeuse avec Villars.**

Cette balayeuse aspiratrice compacte est un produit français des établissements Mathieu. L'acquisition est faite par Villars et Saint-Priest en Jarez à parts égales. Une convention d'acquisition et d'utilisation a été signée entre nos deux communes pour une durée de 7 ans. Cette convention est renouvelable.

**Le prix d'acquisition est de 203 808 € H.T., soit 115 4040 € H.T. pour notre commune.**

Saint-Priest compte 36 km de voies et Villars 42 km mais un peu moins pentues. La balayeuse sera donc présente une semaine sur deux sur notre commune sauf, bien sûr, évènement exceptionnel. Cette mutualisation, bien orchestrée par les deux directeurs des services techniques de nos deux communes, a des vertus économiques sur l'achat et l'entretien du matériel. Elle contraindra également nos services à optimiser l'organisation de nettoyage et à relativiser l'urgence de certaines demandes.

## TRAVAUX

**Après la réfection des enrobés de la rue de La Charlière/ Piot, le renouvellement de la colonne d'adduction d'eau potable rue Marthourey, le changement des mâts d'éclairage public rue des Carrières et aux Bierces en 2020, l'année 2021 débute avec l'enfouissement de réseaux et le remplacement de l'éclairage public impasse de la Bargette.**

Ensuite seront lancés des travaux d'eau potable et d'assainissement courant avril, rue de Dolly. Puis les candélabres avenue Pierre Mendès France (quartier de Ratarieux) et allée Albert Camus seront remplacés par des foyers leds.

Une fois ces travaux de réseaux terminés, les voiries de l'impasse de la Bargette, de la partie basse de la rue de la Piot et de l'allée Albert Camus seront refaites à neuf. Un aménagement des cheminements piétons sera également réalisé avenue Pierre Mendès France au niveau des établissements Artic 42 - Le Canopé jusqu'à la rue de Ratarieux.



Enfouissement réseaux Bargette



Travaux eau potable



Voirie



## L'EAU POTABLE : UN BIEN QUOTIDIEN VITAL

**La distribution de l'eau potable sur la commune fait l'objet d'une attention rigoureuse et permanente, afin de garantir un niveau constant de la qualité de l'eau.**

Cela se traduit par des actions et programmes ciblés, réalisés pour la collectivité sous la responsabilité de Saint-Étienne Métropole, le fournisseur, et encadrés prochainement par un contrat de Délégation de Service Public de l'eau potable qui sera mis en place pour le secteur Furan.

### SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU DISTRIBUÉE

**Il s'agit d'assurer la sécurisation des ouvrages en service sur la commune, en termes de traitement contre la corrosion des équipements et des conduites, d'étanchéité des bâtiments, de renforcement de la protection des sites sensibles.**

La vigilance sur la qualité de l'eau est constante, en particulier au regard du temps de séjour élevé dans les réservoirs qui peut amener à une rechloration au niveau des stations.

### FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

**Les niveaux actuels de pression sont globalement élevés sur la commune.**

Pour protéger les canalisations et pour le confort des usagers, plusieurs secteurs ont été identifiés, sur lesquels une réduction de pression pourrait être envisagée.

### LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

**Les programmes annuels de renouvellement permettent de combattre l'effet de vieillissement du parc des compteurs qui peut engendrer des pertes financières importantes (19% des compteurs ont moins de 10 ans).**

La recherche de fuite est aussi un volet important et essentiel de l'entretien du réseau. Des moyens techniques adaptés devront être prévus dans le futur contrat de Délégation de Service Public en cours d'élaboration, afin d'améliorer le rendement du réseau (différence entre les volumes acheminés et ceux facturés).

### PÉRENNITÉ DU RÉSEAU

**De nouveaux outils permettent d'optimiser les programmes de renouvellement des conduites de distribution des réseaux d'eau potable, à partir des données disponibles, en tenant compte des programmes de réfection de voirie ou de renouvellement groupé de branchements.**



### LE CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

**La gestion de l'eau (eaux brutes issues des sources, rivières et barrages, eau potable et assainissement) est désormais une compétence métropolitaine.**

Le conseil métropolitain a validé une organisation des territoires des 53 communes membres en plusieurs zones géographiques.

Un territoire Furan a été créé, regroupant 13 communes, dont Saint-Étienne et Saint-Priest en Jarez, alimentées par l'usine de traitement de l'eau de Solaure.

A l'automne 2022, la gestion de l'eau potable sera confiée à un délégataire privé, ce qui représente 117 000 abonnés et 11 millions de mètres cubes d'eau facturés, avec une tarification publique qui s'échelonne de 1,72 € à 4,20 € TTC.

Certaines exigences sont déjà actées : maintien de la qualité de l'eau, amélioration et fiabilisation du réseau, relations avec les abonnés (contacts, interventions, facturations), convergence tarifaire intégrant une dimension sociale...

Ce dossier est un enjeu fort de la mandature métropolitaine avec un objectif de gestion unifiée de l'eau, pour l'ensemble des 53 territoires communaux à l'horizon 2030.

Ainsi, une activité importante s'attache à la distribution régulière et sécurisée de ce bien collectif précieux qui coule de nos robinets. Le personnel technique communal est investi et attentif à ce service, tant pour la surveillance de l'intégrité des équipements et de la qualité de notre eau, que dans le suivi des programmes de maintenance et renouvellement, pour le bien et la santé de tous.

**Michel Cossey**

Conseiller municipal délégué aux bâtiments, voirie, réseaux.



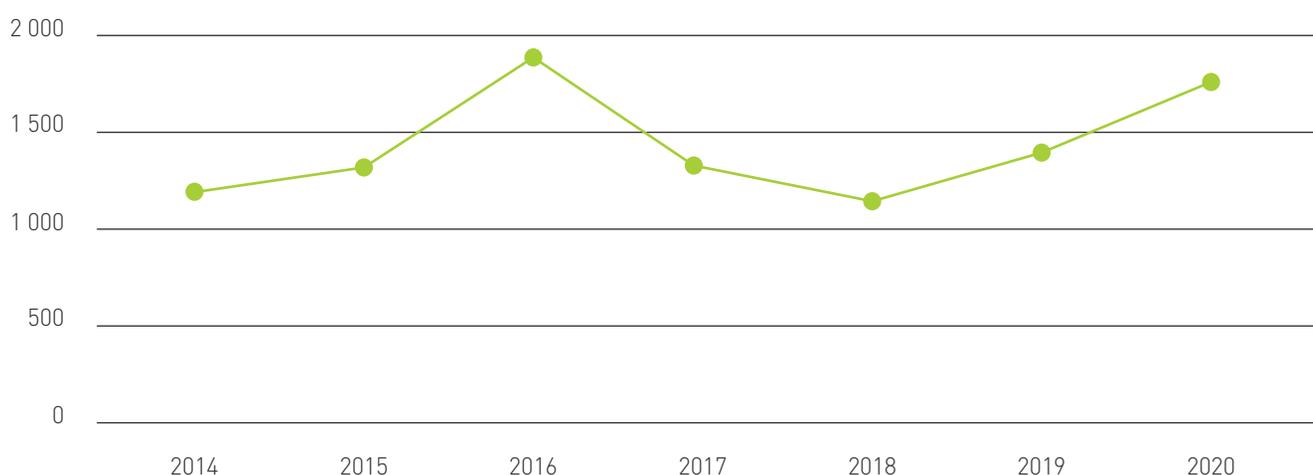


## FINANCES 2021

**Le budget 2021 s'inscrit dans une logique d'amélioration des finances amorcée au cours de la première année de la mandature de la nouvelle équipe municipale et son maire, Christian SERVANT.**

L'année 2020 restera bien sûr marquée par la crise sanitaire et ses importantes répercussions financières sur notre budget (achat et fournitures de masques, gel, matériel de protection...). Malgré cela, notre vigilance et nos efforts nous ont permis d'augmenter notre excédent cumulé de fonctionnement de plus de 22%, pour s'élever en fin d'année 2020 à 1 675 000 €.

### ÉVOLUTION DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT *En K euros*



**Forts de ces bons résultats, nous avons bâti le budget primitif 2021 sur les mêmes principes de vigilance et de volontarisme afin d'améliorer encore notre marge financière pour plus de visibilité et d'ambition pour les années à venir.**

Ainsi, nous maintenons nos prévisions de dépenses de fonctionnement dans le cadre d'une hausse modérée dans un contexte sanitaire qui perdure.

De la même manière, nous nous voulons prudents dans les prévisions de recettes de fonctionnement, en particulier en raison de l'incertitude qui pèse sur l'ouverture des services municipaux générateurs de recettes. Par ailleurs, les décisions de l'État actant la disparition complète, et sans espoir de retour de la Dotation Globale de Fonctionnement, et augmentant insuffisamment les bases fiscales (0.2% contre 0.9% en 2020), nous amènent à réfléchir à une hausse modérée du taux de taxe foncière.

Notre budget d'investissement 2021 est limité à 600 000 € de dépenses nouvelles. Il sera consacré à certaines acquisitions et aux travaux prioritaires (travaux de voirie avec St-Étienne Métropole, éclairage public, fin des travaux de l'École Municipale des Arts, réfection du plafond du NEC...). Des solutions innovantes, permettant à moindre coût des investissements indispensables, sont systématiquement recherchées.

Ainsi, la mutualisation intercommunale va permettre l'acquisition d'une balayeuse avec la commune de Villars, générant une économie de 100 000 € tout en préservant le service rendu.

La mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la durée de la mandature, permettant la planification des projets et des travaux, mettra en perspective les projets et leur bonne maîtrise, tant dans leur montant, que dans leur bonne réalisation. Grâce à une réflexion préalable approfondie et un souci de gestion maîtrisée, les projets feront l'objet en amont d'une recherche systématique de subventions afin d'assurer un financement optimum avec un recours limité à l'emprunt.

Ainsi, l'objectif d'une dette s'établissant à 750 € / habitant (c'est à dire en dessous de la moyenne constatée dans les communes de même importance), nous permettra d'améliorer encore notre capacité de désendettement. Les actions que nous avons menées au cours de cette première année de mandature ont permis de ramener notre capacité de désendettement en dessous du seuil de vigilance et à un chiffre jamais atteint depuis 2014.



### CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT



← **Amorcée en 2020, l'amélioration des finances de notre ville, va donc se poursuivre.**

**Elle permettra la mise en œuvre d'une politique d'investissements raisonnés, durables et maîtrisés, au plus grand bénéfice de la population mounarde.**

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	9 698 021
Charges de personnel	5 518 383
Charges de gestion	2 914 196
Charges financières	125 000
Autres charges réelles (dont dépenses imprévues)	625 953
Opérations d'ordre (dotations aux amortissements)	514 489

RECETTES	9 698 021
Impôts et taxes	6 434 552
Dotations et participations	915 700
Autres recettes réelles	593 081
Excédent reporté	1 674 657
Recettes d'ordre (transfert de charges section d'investissement)	80 031

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	1 817 015
Dépenses d'équipement (acquisitions et travaux)	883 984
Capital emprunt	853 000
Opérations d'ordre (transfert de charges section de fonctionnement)	80 031

RECETTES	1 817 015
Subventions	29 286
Emprunts	1 050 000
Dotations	189 078
Excédent reporté	34 162
Operations d'ordre (dotation aux amortissements)	514 489



Frédéric Ayel, Ariane Duterte et Patrick Usselmann

## POLICE MUNICIPALE

Depuis le 19 février, le bureau de Police municipale assure une permanence physique. Ariane Duterte (également en poste à la mairie) est présente et à votre écoute de 9h30 à 12h et de 14h à 16h les mardis et vendredis.

Dans le cadre de son déroulement professionnel et après 4 ans au service de Saint-Priest, Patrick Usselmann, chef de la Police municipale, quitte notre commune pour celle de Saint Genis Laval. Son collègue Frédéric Ayel prendra donc la responsabilité du service. Un recrutement complémentaire a été effectué et une policière rejoindra l'équipe courant mai.



## CITY STADE : INTERDITS AUX ADULTES

Les 3 city-stades communaux, installés au Charpenet, aux Carrières et au centre bourg sont des équipements municipaux destinés aux enfants et adolescents pour leur permettre de pratiquer des activités sportives extérieures dans un cadre sécurisé.

Ces structures, conformément aux arrêtés municipaux qui s'y rapportent, sont réservées aux personnes de moins de 18 ans et, de fait, interdites aux adultes sauf accompagnants. Force est de constater que ces règles évidentes ne sont pas toujours respectées. On a vu, encore très récemment, des individus majeurs, arriver dans leurs véhicules personnels et « squatter » les city-stades (Charpenet et Carrières). Il est même arrivé qu'ils expulsent les jeunes qui y jouaient.

Cette situation est inacceptable et il appartient à chacun de veiller à ce que ceci ne se reproduise plus. Ces faits intervenant souvent en soirée et les samedi, dimanche et jours fériés, il y a lieu de, systématiquement, prévenir la Police Nationale en composant le 17. Même si aucun équipage ne se déplace, cette demande est enregistrée par le central téléphonique d'appels. Notre souhait partagé de bien vivre ensemble dans notre commune ne doit pas être remis en cause par le comportement de certains qui ignorent ou refusent les règles élémentaires de vie collective.

Nous continuerons à y veiller, à vos côtés, tous ensemble.

## les échos de l'éco



## BIENVENUE CHEZ ALDI

**ALDI France poursuit le développement de son parc de magasins afin d'être au plus proche des territoires. Le 3 mars, nous avons ouvert votre nouveau magasin de Saint-Priest en Jarez en lieu et place de l'ancien Leader Price.**

Aujourd'hui, les consommateurs souhaitent trouver des produits de qualité, régionaux, sains et durables tout en composant avec leur pouvoir d'achat. Les valeurs d'ALDI n'ont ainsi jamais autant parlé à ce que nous appelons les « nouveaux consommateurs ».

Avoir accès aux meilleurs produits au meilleur prix est leur façon d'incarner le discount, c'est notre promesse depuis plus de 30 ans en France. ALDI reste très attentif aux origines et à la fabrication des produits mis en rayon.

Sur un peu moins de 1 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, vous trouverez une offre transparente et responsable, avec entre autres 99% de viande d'origine française, 100% du lait produit en France, plus de 75% d'œufs (ou de produits qui en contiennent) d'élevage plein air, Bio ou Label rouge etc.

Nous sommes une enseigne de proximité, qui s'attache à être chaque jour au plus près de vous et des producteurs locaux. A travers la marque « Pays Gourmand », le magasin de Saint-Priest en Jarez vous proposera une sélection de produits avec un engagement fort en faveur des producteurs et de la culture culinaire propre à votre région.



Magasin ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30.



# ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

LE PROJET DE LOI SUR LE REPORT DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ LE 09/02/2021 PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## A NOTER

*La tenue du scrutin reste suspendue à la remise, au plus tard le 1er avril, d'un rapport du Conseil scientifique sur « les risques sanitaires attachés » à celle-ci. Le gouvernement « ne souhaite pas » un nouveau report, mais l'hypothèse n'est pas écartée si « les conditions sanitaires ne se sont pas améliorées ». En tout état de cause, un nouveau report devrait passer par la loi.*

10 MAI 2021

*Le dépôt des candidatures devra être effectué le cinquième lundi précédant le premier tour, à midi*

24 MAI 2021

*La campagne ouvrira « le troisième lundi » qui précède le premier tour*

13 JUIN 2021

1 ER TOUR

20 JUIN 2021

2 EME TOUR

## ORGANISATION DU SCRUTIN

- Des « équipements de protection » seront « mis à la disposition des électeurs qui n'en disposent pas » dans les bureaux de vote, ainsi que des personnes participant à l'organisation du scrutin. Ces dépenses seront prises en charge par l'État.
- Dans les communes équipées de machines à voter, « une même machine peut être utilisée pour les élections régionales et départementales » ; dans ce cas, « le bureau de vote est commun aux deux scrutins ».
- Pour les communes ne disposant pas de machines à voter, d'autres dispositions ont déjà été prévues par décret :
  - Le président et les secrétaires pourront être mutualisés pour les deux scrutins.
  - Mais il faudra, en revanche, dédoubler les assesseurs.
- « Dans les cas où les deux bureaux pour les deux scrutins sont ouverts dans la même salle, les isolements seront mutualisés. » annonce de Marlène Schiappa en date du 09/02/2021



## PROCURATIONS

- Chaque électeur pourra disposer de deux procurations établies en France.
  - cette possibilité sera « strictement limitée » au scrutin de juin prochain, donc pas pérennisée.
  - Attention: la double procuration ne sera pas « déterritorialisée », c'est-à-dire que mandants et mandataires devront être inscrits sur la liste électorale de la même commune. La déterritorialisation ne pourra en effet intervenir que l'année prochaine, après une évolution du répertoire électoral unique.
- Une téléprocédure, baptisée Ma Procuration, va bientôt être ouverte, en complément de la procédure habituelle, pour faciliter et simplifier l'établissement des procurations.
  - Nécessité, pour l'instant, d'être assortie d'un passage au commissariat ou en gendarmerie pour certifier l'identité du mandant.

